

Annule et remplace le procès-verbal diffusé précédemment

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2024

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril, à 20 heures 30, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Pierre HEBRARD, Maire

Nombre de membres en exercice : 18

Date de convocation : 5 avril 2024

Présents : Mesdames et Messieurs, BUCINA Aurélie, CHABRIER Michel, DAUZAT Christian, FAURE Sandrine, FARGES Eliane, GARCIA Christophe, GAYAT de WECKER Louis, HEBRARD Jean Pierre, MEDYNSKA Jean-Louis, PREMEL Quentin, POULY Chantale, VINCENT David

Procurations : ARNAUD David à DAUZAT Christian
ALBISETTI Caroline à PREMEL Quentin
BRESSON Séverine à CHABRIER Michel
LAURENDEAU Patrick à HEBRARD Jean Pierre
PENAY Florence à FARGES Eliane

Absent : MONTESSINOS Rémi

Secrétaire de séance : Christian DAUZAT

Secrétaire administrative : Catherine BRIFFOND

Monsieur le Maire demande d'approuver le procès-verbal du compte rendu du Conseil Municipal du 21 mars 2024.

VOTE : **Pour** à l'unanimité des présents et représentés.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Taux d'imposition communaux 2024
- 2- Budget commune 2024
- 3- Budget Biens de Sections 2024
- 4- Application de la fongibilité des crédits
- 5- Désignation des membres du Jury d'assises pour l'année 2025
- 6- Questions diverses

16 - Taux d'imposition communaux 2024 :

Après avis du conseiller aux collectivités locales de la Direction des Finances Publiques, il est proposé une augmentation de 2 points soit environ 6% ; sachant que ces taux n'ont pas été augmentés depuis 2017.

Cette augmentation entraîne une recette de 84 839€ qui permettra de faire face à l'augmentation des dépenses d'énergie (gaz + électricité) et des dépenses courantes plombées par l'inflation.

Il est donc proposé de faire évoluer les taux communaux d'imposition 2024, soit :

- Taxe foncière bâti : 35.31
- Taxe foncière non bâti : 79.47
- Taxe habitation : 12.75

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2024

Monsieur Quentin PREMEL demande pourquoi augmenter les taux alors que nous sommes excédentaires tous les ans.

Monsieur le Maire répond que ce sont les excédents de fonctionnement qui permettent de financer les investissements de l'année suivante.

➤ **VOTE : Pour** à l'unanimité des présents.

17 - Budget commune 2024 :

BUDGET UNIQUE 2024 : COMMUNE

Le budget proposé pour l'année 2024 s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 211 475.48 € pour la section de fonctionnement et 2 835 200.03 € pour la section investissement.

❖ FONCTIONNEMENT :

→ En dépenses de fonctionnement :

011 Charges à caractère général : elles s'élèvent à 743 791.00 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

012 : Les charges de personnel : sont proposées à hauteur de 801 760.00 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

65 : Les autres charges de gestion courante :

Elles s'élèvent à 151 078.00 € dont :

- indemnités des élus : 66 500 €

- contrat d'éducation avec l'OGEC (école Saint Joseph) : 33 000 €

- les subventions : 12 000.00 € seront versés au CCAS et au total 22 100.00 € seront versés aux associations :

CCA	6 300.00 €
FJEP	3 000.00 €
USSB	4 000.00 €
GROUPEMENT FORMATEUR LIMAGNE	400.00 €
TENNIS ET LOISIRS	1 000.00 €
ASS. JEUNES POMPIERS	210.00 €
CHASSE	400.00 €
CHASSE subvention exceptionnelle –destruction nuisibles-	200.00 €
CHASSE subvention exceptionnelle –Opération implantation du faisan-	200.00 €
PECHE	300.00 €
APEL St Joseph	340.00 €
FCPE Ecole Publique	400.00 €
UNC	260.00 €
PREVENTION ROUTIERE	100.00 €
TWIRLING	1 000.00 €
TWIRLING Subvention exceptionnelle Championnat	1 300.00 €
BD EN LIMAGNE	1 100.00 €
LES ARCHERS DE LA LIMAGNE	800.00 €
COMICE AGRICOLE	100.00 €

BOXING CLUB	400.00 €
Maison Familiale Rurale 125 €x 2	250.00 €
Femmes élues du 63	40.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

66 : Charges financières : les intérêts s'élèvent à 41 600.00 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

67 : Charges exceptionnelles : 2 000.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

68 : Dotation aux amortissement provisions : 850.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

042 : Opérations d'ordre entre sections : Amortissement : 13 408.58 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

014 : Atténuation de produits : 94 553.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

023 : Virement à la section d'investissement : 362 434.90 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

→ En recettes de fonctionnement :

L'excédent de l'année 2023 a été reporté pour 295 373.13 €.

70 : Les produits des services sont proposés à 129 000.00 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

73 : Le produit des impôts et taxes s'élève à 988 054.00 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

74 : Les dotations et participations s'élèvent à 729 412.57 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

75 : Les autres produits de gestion courante : s'élève à 55 523.20 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

76 : Produits financiers : s'élève à 4.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

013 : Le chapitre atténuation de charges concerne le remboursement des absences de personnel 14 108.58 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

❖ INVESTISSEMENT :

Les dépenses d'investissement sont constituées d'achats d'équipement ou de travaux réalisés sur la commune, et du remboursement du capital des emprunts.

→ En dépenses non affectées :

16 : Le remboursement du capital des emprunts s'élève à 159 600.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2024

27 : Les créances à l'EPF-SMAF en capital s'élèvent à 69.06 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

204 : Les subventions d'équipements versées : 41 034.00 € SIEG, (et 202 139.12 € de reste à réaliser de 2023)

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

041 : Opération d'ordre : 35 492.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

→ En recettes non affectées :

001 : L'excédent d'investissement reporté de 33 297.07 €.

10 : Dotations fonds divers réserves : 292 370.48 €.

- fonds de compensation de la TVA s'élèvent à 50 261.23 €

- taxe d'aménagement s'élève à 44 004.00 €

- Affectation résultat de fonctionnement à 198 105.25 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

13 : Subventions d'investissement : 54 109.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

024 : Produits de cession : 122 000.00 € (vente : terrain Ages et Vie et véhicule)

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

040 : opérations d'ordre entre sections s'élèvent à 13 408.58 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

041 : Opérations patrimoniales : 35 492.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

021 : virement de la section de fonctionnement : 362 434.90 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

16 : Emprunts : 935 000 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

• OPERATIONS :

OPERATIONS	DEPENSES	RECETTES
118-Construction restaurant scolaire	1 924 042.60 €	904 599.00 €
VOTE : Pour à l'unanimité		
105-voirie urbaine	318 491.36 €	41 746.00 €
VOTE : Pour à l'unanimité		
106-matériel de voirie	51 868.30 €	
VOTE : Pour à l'unanimité		
104 –voirie rurale	62 271.00 €	10 914.00 €
VOTE : Pour à l'unanimité		
090 – ESPACE CULTUREL	1 790.00	
VOTE : Pour à l'unanimité		
099-Ecole	1 000.00 €	
VOTE : Pour à l'unanimité		

091-salle des fêtes	2 760.00 €	
VOTE : Pour à l'unanimité		
098 – Mairie	8 370. 59 €	
VOTE : Pour à l'unanimité		
101- Espace sportif	26 272.00 €	
VOTE : Pour à l'unanimité		
117 – Tennis		15 000.00 €
VOTE : Pour à l'unanimité		

Les « restes à réaliser » pour les opérations au 31 décembre 2023 s'élèvent à :
Dépenses : 306 646.32 €
Recettes : 75 244.00 €

Monsieur Quentin PREMEL fait remarquer que le projet initial présenté concernant le restaurant scolaire s'élevait à moins d'un million d'euros et qu'aujourd'hui il atteint près de 2 millions d'euros.

Monsieur Christian DAUZAT, adjoint aux finances, répond que le projet initial était estimé à 990 000 € HT, mais qu'il a fallu le faire évoluer et notamment prendre en compte un accroissement des surfaces, la création d'un puits de lumière (salle à manger) et surtout l'équipement à neuf des cuisines, le budget actuel étant de 1 500 000 € HT.

Monsieur Quentin PREMEL demande quelle est l'utilité des cibles et chevalets destiné au tir à l'arc alors qu'il y a eu une création récente d'un mur de cibles.

Madame Sandrine FAURE répond que ces cibles permettront d'accueillir plus de participants lors des compétitions à l'intérieur de l'espace sportif ainsi qu'à l'extérieur, dans des conditions optimales et éviteront un usage excessif du mur d'entraînement.

18- BUDGET UNIQUE 2024 : BIENS DE SECTIONS " EPINET et PUY-CHANY "

DEPENSES FONCTIONNEMENT	BU 2024	DEPENSES INVESTISSEMENT	BU 2024
Entretien de voirie	1 304.25	Immobilisations corporelles	1 022.00
Taxes foncières	1 880.00	Résultat reporté	4 221.70
Dotation amortissement	1 022.00		
TOTAL	4 206.25	TOTAL	5 243.70
RECETTES FONCTIONNEMENT		RECETTES INVESTISSEMENT	
Résultat reporté	706.25	Amortissement	1 022.00
Revenus des immeubles	3 500.00	Excédent fonctionnement capitalisé	4 221.70
TOTAL	4 206.25	TOTAL	5 243.70

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

19 - Application de la fongibilité des crédits :

Conséquence du passage à la nomenclature M57 qui ne prévoit pas de "Dépenses imprévues" et afin de disposer de plus de souplesse budgétaire, celle-ci offre la possibilité de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnels (chapitre 012) et dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents et représentés.

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2024

20 - Désignation des membres du Jury d'assises pour l'année 2025 :

Il est procédé au tirage au sort à partir de la liste électorale, sont désignés :

- Mme ARNAUD Angélique, Sylvie
- M. BALA Guy, Daniel, Clément
- Mme BUCINA Aurélie, Sandra
- M. DUSSAP Thierry
- M. FERNANDES Constantino, Faustino
- M. PREMEL Quentin, Bernard

Calendrier :

- Vendredi 12 avril 2024 à 9h00 : visite sécurité SDIS ERP salle des fêtes, mairie, espace culturel
- Vendredi 12 avril 2024 à 15h00 : réunion avec l'architecte du restaurant scolaire
- Lundi 15 avril 2024 à 17h00 : rendez-vous SDIS pour compteur pompiers
- Mardi 16 avril 2024 à 14h : direction des territoire préfecture : travail sur zones inondables
- Mercredi 17 avril 2024 à 17h30 : RLV commission sports
- Samedi 20 avril 2024 à 11h00 : inauguration poste Enedis les Grands Espaces
- Samedi 20 et dimanche 21 avril 2024 : tournoi régional tir à l'arc
- Du mercredi 24 au dimanche 28 avril 2024 : Les Théâtrales
- Jeudi 25 avril 2024 à 10h00 : réunion boisement
- Vendredi 26 avril 2024 à 18h30 : réunion les Haies du Puy-de-Dôme à Ennezat
- Jeudi 2 mai 2024 à 18h30 : réunion Syndicat Rive Droite de la Morge
- Jeudi 2 mai 2024 à 18h30 : RLV commission enfance
- Lundi 6 et mardi 7 mai 2024 : RLV exposition les Olympiades pour les écoles
- Mardi 7 mai 2024 : concert Graine de Sons
- Mercredi 8 mai 2024 à 10h45 : cérémonie commémoration de la Victoire de 1945
- Mardi 14 mai 2024 à 18h30 : conférence des Maires
- Mardi 14 mai 2024 : Banque Alimentaire
- Mardi 16 mai 2024 à 08h30 : Syndicat Mixte Ouvert au Biopôle
- Jeudi 30 mai 2024 à 20h30 : conseil municipal

Fin de séance : 23h20

DÉLIBÉRATIONS

N°ORDRE	N° DELIB	INTITULE
16	17	Taux d'imposition communaux 2024
19	18	Application de la fongibilité des crédits

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2024

NOM PRENOM	SIGNATURE
ALBISETTI Caroline	Procuration à PREMEL Quentin
ARNAUD David	Procuration à DAUZAT Christian
BRESSON Séverine	Procuration à CHABRIER Michel
BUCINA Aurélie	
CHABRIER Michel	
DAUZAT Christian	
FARGES Eliane	
FAURE Sandrine	
GARCIA Christophe	
GAYAT de WECKER Louis	
HEBRARD Jean-Pierre	
LAURENDEAU Patrick	Procuration à HEBRARD Jean-Pierre
MEDYNSKA Jean Louis	
MONTESSINOS Rémi	Absent
PENAY Florence	Procuration à FARGES Eliane
POULY Chantale	
PREMEL Quentin	
VINCENT David	